

«Nathalie GOULET - Institut Français du Cheval et de l'Equitation : il faut appliquer la recommandation de la Cour des Comptes !»

20/10/2016

Afin de résoudre les problèmes de viabilité économique, de sécurité juridique, de clarté et de simplification du cadre fiscal du secteur équestre, Nathalie Goulet s'associe aux conclusions du rapport sur la filière équine de sa collègue Sénatrice UDI-UC de Côte d'Or, Anne-Catherine Loisier, qui préconise le retour à une TVA réduite pour toutes les activités équines.

La lenteur des procédures européennes ne correspond pas à l'urgence de la situation. Nathalie Goulet demande au Ministre de l'Agriculture de « *nous en dire un peu plus sur les négociations au niveau européen* ».

Pour Nathalie Goulet, la filière peut parallèlement réaliser des économies : « *il faut suivre les préconisations de la Cour des Comptes concernant l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation-IFCE et réduire ses financements dont 42 millions de subventions de l'Etat et un personnel de 862 équivalents temps plein* ».

Aujourd'hui, tous les acteurs de la filière se demandent, et demandent à l'élue de l'Orne, grand département d'élevage, d'équitation et de courses, à quoi sert l'IFCE, cet établissement public créé en 2010 et réunissant les anciens Haras Nationaux et l'ancien Cadre Noir de Saumur : « *nous ne trouvons pas de réponse !* »

« *Cette question, la Cour des Comptes se l'est posée* » rappelle Nathalie Goulet. La Cour dénonce notamment une « *déficience de gestion* », « *des moyens excessifs pour des missions réduites* », et l'existence d'un « *parc immobilier démesuré* » et préconise de programmer son extinction. « *il faut mettre en œuvre les recommandations de la Cour des comptes* ».

Il faut aussi travailler pour rééquilibrer la concurrence des paris en ligne et du PMU, « *bref, rééquilibrer les financements : moins de moyens pour l'IFCE et plus pour les acteurs de terrain de la filière* ».

« *La filière équine est une filière essentielle, de qualité qui nécessite, Monsieur le Ministre, toute votre attention* »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)